RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Généalogiste

Qu'il ou elle soit généalogiste familial/familiale ou successoral/successorale, ce professionnel ou cette professionnelle spécialiste des archives a pour mission de retrouver un héritier ou une héritière, un document ancien, un lien familial, etc. Ses recherches peuvent l'amener à voyager, y compris à l'étranger.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statut : **Libéral**

Synonymes : Chercheur / chercheuse en généalogie, Enquêteur successoral / enquêtrice successorale

Secteur professionnel : Droit et justice

Centre d'intérêt : J'aime faire des découvertes



© Tom Merton/iStock.com

Le métier

Plonger dans l'histoire familiale

Le généalogiste familial ou la généalogiste familiale fait une recherche à la demande d'une personne ou d'une famille pour reconstituer l'histoire d'une propriété, constituer l'arbre généalogique de la famille, découvrir des cousins ou des cousines en terre étrangère, retrouver des documents anciens, retracer le parcours d'une maladie génétique, etc. Dans tous les cas, il ou elle s'adapte à la demande et fait signer un contrat qui définit l'étendue des recherches souhaitées, sa rémunération, etc.

Garantir les droits des héritiers ou des héritières

Le généalogiste successoral ou la généalogiste successorale travaille à partir d'un mandat de professionnel (souvent un ou une notaire) pour retrouver un héritier ou une héritière, dans le cadre d'une succession. Il ou elle peut également faire des recherches pour confirmer un lien de parenté entre des personnes, retrouver le ou la propriétaire d'une maison abandonnée, rechercher des documents de propriété, etc. Il ou elle peut aller jusqu'à représenter les droits de l'héritier ou de l'héritière.

Fournir un dossier

Dans tous les cas, le ou la généalogiste consulte différents types d'archives, interroge des personnes, étudie des documents anciens, etc. Il ou elle ne doit pas se contenter des sites de généalogie en ligne mais remonter à la source pour retrouver les documents originaux. Il ou elle fournit à son client ou sa cliente un dossier complet qui détaille le déroulement de son enquête et ses sources.

Compétences requises

Rigueur et organisation

Pour mener son enquête, le ou la généalogiste doit procéder par étape et ne négliger aucune piste. Organisation, méthode et patience font partie de ses qualités et il ou elle sait mener des recherches au long cours en connaissant bien les différentes archives, qu'elles soient nationales ou locales.

Des connaissances variées

Selon le cas, le ou la généalogiste peut avoir à lire dans une langue étrangère et parfois même en latin pour des documents très anciens. Il ou elle aura donc des notions de paléographie (déchiffrage des écritures anciennes), d'héraldique (étude des armoiries et des blasons) et d'anthroponymie (étude des noms propres). Les historiens ou les historiennes sont recherchés ou recherchées pour leurs connaissances dans ces disciplines importantes pour les recherches généalogiques. Des études en droit sont en revanche appréciées pour la généalogie successorale.

Passion et discrétion

La plupart des généalogistes sont des passionnés ou des passionnées d'histoire notamment. Ils ou elles savent rédiger des rapports d'enquêtes détaillés et ont le goût des contacts humains. Ils ou elles doivent cependant faire preuve de discrétion pour respecter le secret professionnel lié à leurs découvertes.

Où l'exercer ?

En autonomie ou en équipe

Selon sa spécialité, le ou la généalogiste peut travailler à son compte, au sein d'une étude de notaire ou dans un cabinet spécialisé comptant plusieurs personnes spécialisées dans la recherche ou la représentation des héritiers ou des héritières, par exemple. Si le généalogiste familial ou la généalogiste familiale intervient essentiellement pour les personnes individuelles, les spécialistes successoraux ou successorales sont généralement mandatés ou mandatées par un ou une notaire, une copropriété pour une recherche d'héritiers ou d'héritières, une société d'assurance pour localiser le ou la bénéficiaire d'une assurance vie, une banque pour un compte inactif, une mairie pour une maison abandonnée...

Du long cours

Une recherche généalogique peut durer quelques semaines ou plusieurs années. Elle nécessite des déplacements pour aller consulter des archives particulières (militaires, scolaires, hospitalières, municipales...) et peuvent s'étendre à l'étranger. Le ou la généalogiste peut également interroger des proches, prendre des photos d'un lieu, d'une personne, etc.

Parfois risqué

Le ou la généalogiste est autonome dans ses recherches. En successoral, sa rémunération n'intervient qu'à la clôture de la succession et à la condition que l'héritier retrouvé ou l'héritière retrouvée accepte de signer le contrat " de révélation " qui mentionne, notamment, sa rémunération. Il faut également prendre en compte le risque de ne pas voir sa recherche aboutir.

Les études

Après le bac

DU généalogie et histoire des familles ; approfondissement en généalogie ; installation de généalogiste professionnel ; histoire et généalogie familiale.

Emploi et secteur

Formation en interne

Les formations en généalogie étant rares, la grande majorité des professionnels est formée au sein de cabinets spécialisés. Les historiens sont généralement affectés aux recherches, tandis que les juristes participent au règlement de la succession et représentent les héritiers. Dans les petites structures, une seule personne remplie ces 2 missions.

En faible nombre

On compte quelques centaines généalogistes titulaires de la carte professionnelle mais beaucoup exercent sans en avoir, particulièrement en généalogie familiale. On compte une quarantaine d'études ou de cabinets spécialisés. Les plus importants sont Coutot-Roehrig, ADD Associés et Archives généalogiques Andriveau. La généalogie intéresse de plus en plus, et les recherches successorales augmentent du fait du nombre croissant de familles recomposées, de la mobilité, etc. mais les opportunités sont encore peu nombreuses.

À son compte

Le généalogiste successoral ou la généalogiste successorale peut évoluer dans des cabinets de plus en plus importants et, avec l'expérience, se voir confier des enquêtes plus vastes. Il ou elle peut également se spécialiser dans un domaine, un pays, etc. ou s'installer à son compte si il ou elle a développé une clientèle suffisante, notamment un réseau de notaires, qui confient beaucoup de travail aux généalogistes.

Secteur

Droit et justice

Salaire du débutant

Variable en fonction de son statut et de son activité. Il travaille au forfait ou à l'heure en généalogie familiale, perçoit un pourcentage de l'héritage perçu par l'héritier qu'il aura retrouvé pour les affaires de successions.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site de l'Union des syndicats de généalogistes professionnels : informations sur le métier et les formations, chiffres-clés, etc.

Site de la Chambre des généalogistes professionnels : informations sur le métier, la formation, etc.

Centre d'intérêt

J'aime faire des découvertes →

Autres métiers à découvrir

- **Commissaire-priseur (ventes volontaires)**
- **Chargé de la protection du renseignement**
- **Inspecteur des fraudes**
- **Délégué à la protection des données (data protection officer)**
- **Guide-conférencier**